

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 23/06/2022

MON ESPACE SANTE

L'atout santé à la portée de tous les Bretons

Ces dernières semaines, le déploiement de "Mon espace santé", le carnet de santé numérique interactif, a connu deux tournants décisifs : la création automatique des comptes et la mise à disposition du service via l'application. Des développements sont encore à venir.

Espace numérique personnel et sécurisé, "Mon espace santé" présente de nombreux intérêts. Il permet à chacun de participer activement au suivi et à la préservation de sa santé. Ainsi, l'ARS Bretagne et l'Assurance maladie se mobilisent pour accompagner son déploiement en Bretagne.

Le déploiement gagne du terrain

Entamé dès le début de l'année 2022, le déploiement de "Mon espace santé" s'est considérablement accéléré ces dernières semaines. En effet, une campagne de création automatique de profils a débuté : les usagers concernés reçoivent un e-mail d'information les invitant à activer leur profil. Parallèlement, les professionnels de santé peuvent d'ores et déjà alimenter ces espaces sécurisés de documents médicaux propres aux patients.

L'ARS Bretagne et l'Assurance maladie accompagnent "Mon espace santé"

Pour que "Mon espace santé" devienne, au cours des deux prochaines années, un outil central au service de la prévention et des soins, l'ARS Bretagne et l'Assurance maladie travaillent main dans la main pour que professionnels de santé et usagers s'approprient le service.

Professionnels de santé : compatibilités des équipements et formations

L'ARS Bretagne et l'Assurance maladie facilitent le déploiement de "Mon espace santé" auprès des professionnels de santé. En effet, il est indispensable que ces derniers disposent de logiciels compatibles avec le nouveau service de santé numérique. L'Assurance maladie accompagne les professionnels libéraux et les laboratoires. De son côté, l'ARS Bretagne, par l'intermédiaire du groupement de coopération sanitaire (GCS) e-santé Bretagne, suit plus particulièrement les établissements de santé :

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cédex

sanitaires et médico-sociaux. Dans ce cadre, des financements importants de l'Etat sont proposés, pour l'équipement des professionnels et l'atteinte de cibles d'usages.

Usagers : des ambassadeurs et un webinaire...

Dispositif ambassadeur. L'ARS Bretagne s'appuie sur les établissements de santé, mais aussi des collectivités, des associations, des entreprises... autant de structures relais en mesure de plébisciter le dispositif auprès de leurs patients, administrés, usagers, salariés. Aussi, "Mon espace santé" intègre le bouquet de services de "France service". En effet, sur demande, chacun peut bénéficier d'un accompagnement spécialisé via les conseillers numériques territoriaux.

Webinaire grand public le 30/06 à 19h. Les partenaires proposent un rendez-vous accessible à tous pour présenter l'outil et en détailler l'usage : de la création de son espace, à l'alimentation de son profil médical en passant par la consultation de son carnet de santé numérique.

Inscription sur www.bretagne.ars.sante.fr

"Mon espace santé", l'espace numérique pour mieux gérer sa santé

Projet emblématique de la feuille de route "Accélérer le virage numérique", "Mon espace santé" se déploie au niveau national depuis début 2022. Ce nouveau service numérique rend la main au citoyen pour gérer sa santé et lui permet de réunir en un seul et même endroit toutes les informations, documents, données de santé et outils dont il a besoin. "Mon espace santé" s'inscrit dans un environnement en forte évolution et répond aux attentes d'outils qui simplifient, optimisent et accélèrent la gestion de la santé et des parcours de soins.

"Mon espace santé" répond à un **double objectif** :

- donner à chaque usager un espace sécurisé et facile d'accès dans lequel il peut ajouter et consulter ses documents et informations de santé et les partager avec les professionnels de santé qui le suivent ;
- valoriser la continuité des soins pour mieux soigner en ville comme à l'hôpital, grâce au partage sécurisé des informations dans le respect des droits du patient.

Cet espace numérique personnel a vocation à devenir le futur **carnet de santé** numérique des patients. Il contient un "coffre-fort sécurisé" où sont classés tous les documents de santé (ordonnances, résultats de biologie, dossier d'hospitalisation...), progressivement alimenté par les médecins, laboratoires, hôpitaux, etc.

Il comporte également un **profil médical** où l'utilisateur peut remplir ses informations personnelles (allergies et antécédents familiaux, utiles en cas d'hospitalisation urgente par exemple) et mettre à jour ses constantes (tension, glycémie...).

Il renferme aussi un **carnet de vaccination** et une **messagerie** pour sécuriser les échanges du patient avec les professionnels et établissements de santé qui le prennent en charge. Hébergées en France, les données de "Mon espace santé" sont hautement sécurisées et restent la propriété de l'utilisateur qui décide quels professionnels de santé peuvent avoir accès à ses documents, et les documents qu'il accepte de partager.

Développements à venir

Progressivement, "Mon espace santé" s'enrichira de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles données. Courant 2022, les usagers auront à leur disposition un **agenda médical** qui leur permettra d'avoir une vision globale de leurs rendez-vous médicaux, y compris leurs rappels de vaccinations et de dépistages, ainsi qu'un catalogue de services et d'applications référencés par les pouvoirs publics.